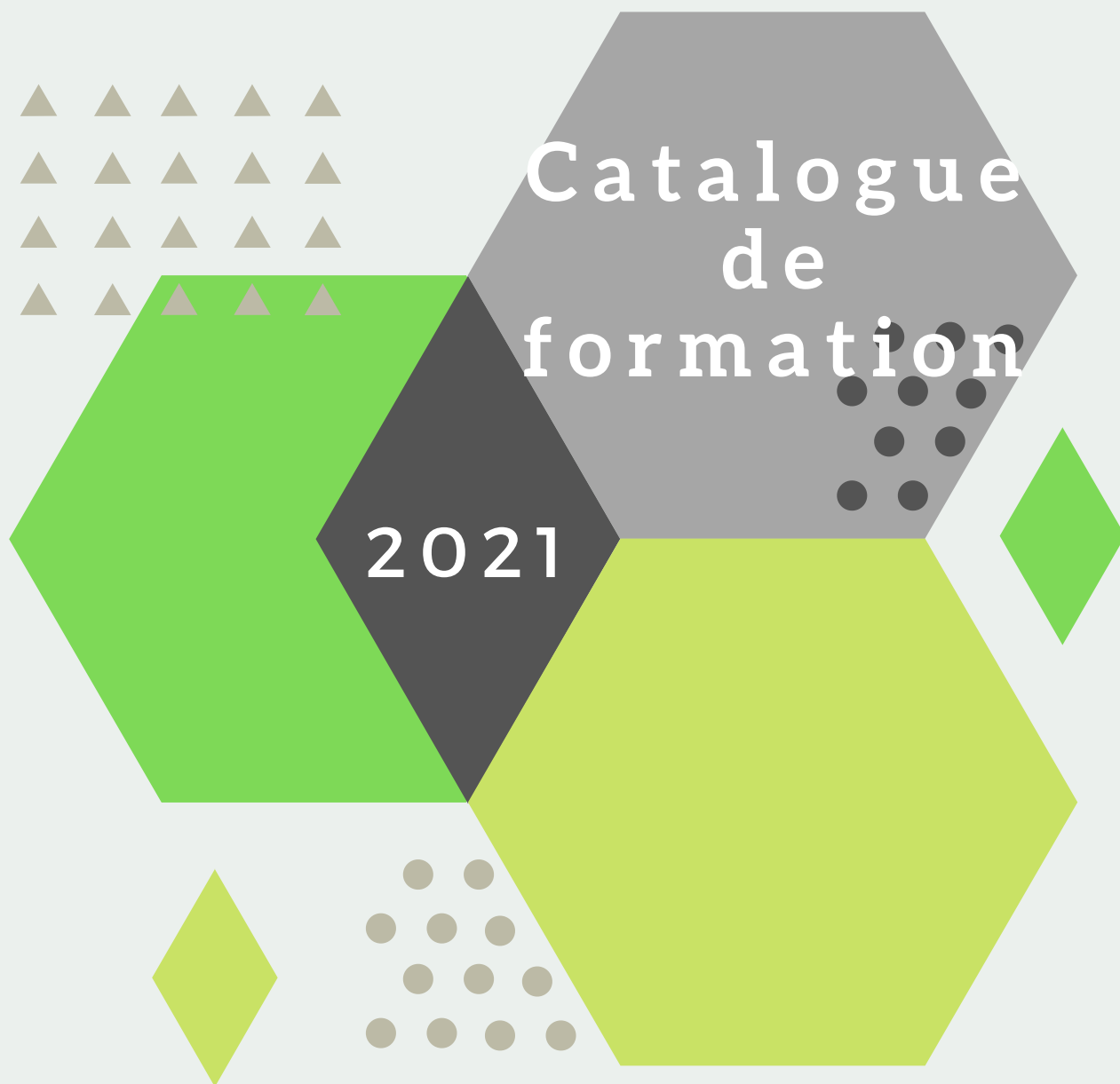


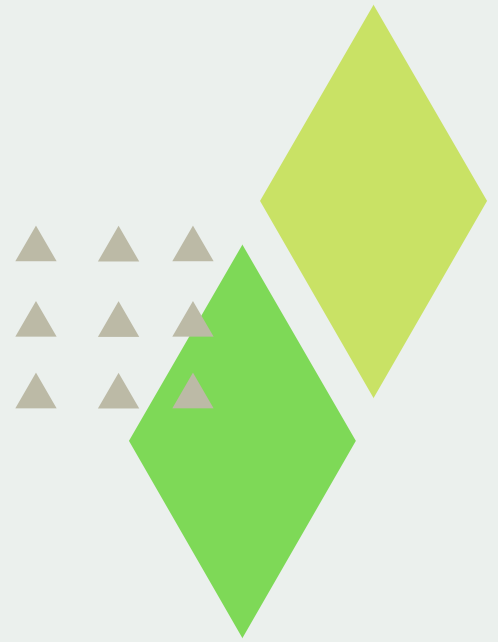
Plateforme de mobilité

AIGUILLAGE



Association AIGUILLAGE
Plateforme de mobilité
Immeuble Altis, 40-42 Rue Gabriel Péri,
95130 Le Plessis Bouchard.
Téléphone : 07 63 73 07 69 (ou 09 50 03 06 80)
E-mail : aiguillage.ps95@gmail.com
Site internet : aiguillage-association.fr
Page fb : AssociationAiguillage

AIGUILLAGE
Plateforme de mobilité



SOMMAIRE

- 2** Présentation de la structure
- 5** Le conseil en mobilité
- 8** Les formations collectives à la mobilité
- 13** Les formations collectives à l'éducation routière
- 17** Les formations individuelles à l'éducation routière

Création

Aiguillage - club de prévention spécialisée depuis 1970 - a créé une auto-école associative en 2016 qui s'est enrichie de nouveaux outils pour s'acheminer vers un concept de plateforme de mobilité.

Très rapidement, la plateforme a été sollicitée par les partenaires locaux pour ouvrir ses outils à leurs publics. Ainsi en 2 ans, elle est passée d'une structure réservée au public jeune, suivi par les équipes éducatives à une offre de services à destination de tous publics en situation de précarité, vivant dans le Val d'Oise.

Objectifs

Proposer des parcours de mobilité individualisés selon les besoins de l'utilisateur pour lui permettre d'acquérir une mobilité autonome.

Cette mission principale sous-entend certains objectifs :

- Ø Renseigner, orienter, conseiller et former sur les modes de déplacement
- Ø Faciliter l'accès aux moyens de mobilité
- Ø Prévenir la délinquance routière
- Ø Renforcer la sécurité routière

L'objectif général est d'amener tout bénéficiaire ayant un niveau minimum en langue française à la maîtrise de compétences en mobilité (en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir).

Il s'agit pour l'élève d'assimiler des connaissances théoriques qu'il mettra ensuite en pratique. Grâce à la mémorisation et l'assimilation des règles à adopter, il saura adopter un comportement plus sûr, respectueux de l'environnement et des autres usagers.

Organisation

La plateforme de mobilité est un lieu d'accueil et d'accompagnement qui propose une offre de solutions de mobilité adaptées aux besoins de tous les publics en situation de fragilité. L'offre de service comprend :

- Ø des entretiens individuels,
- Ø des conseils et accompagnements sur la mobilité,
- Ø des formations collectives,
- Ø une auto-école associative,
- Ø des orientations vers des partenaires,

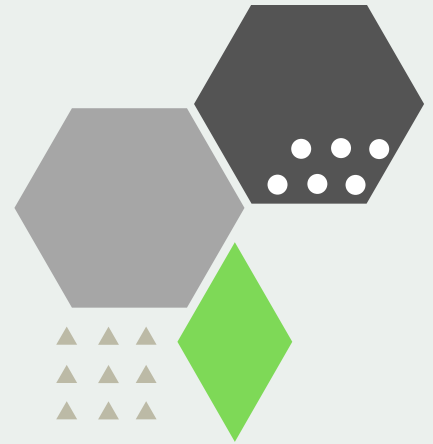
Accompagnement et conseil :

Le bénéficiaire est orienté par le prescripteur partenaire via une fiche de liaison adressée à plateformemobiliteaiguillage@gmail.com

Le bénéficiaire est ensuite reçu en entretien individuel.

Cet entretien doit permettre d'appréhender :

- Ø son niveau de maîtrise de la langue parlée et lue,
- Ø sa situation actuelle,
- Ø son projet professionnel,
- Ø ses besoins en mobilité.



Formations collectives :

Elles sont adaptées aux spécificités du public.
Elles peuvent avoir lieu sur site ou au sein de nos locaux.
Leur mise en œuvre est étudiée au préalable par la coordinatrice.

Les intervenants

La plateforme de mobilité est composée d'un plateau de professionnels :

- Une coordinatrice
- 3 enseignants auto-école
- 1 conseillère en mobilité
- 1 assistante mobilité

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R). Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.



Le public

La plateforme de mobilité AIGUILLAGE est dédiée aux publics en situation de précarité suivis par les structures d'accompagnement social et professionnel:

- Jeunes suivis en Missions Locales,
- Stagiaires de la formation professionnelle,
- Salariés précaires (en contrat d'insertion, en intérim, ...)
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi,
- Bénéficiaires du RSA,
- Personnes en situations de handicap

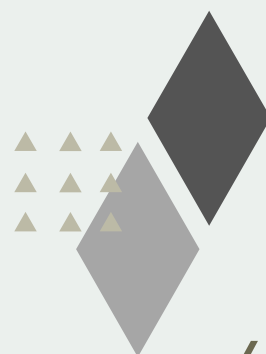
Les partenaires

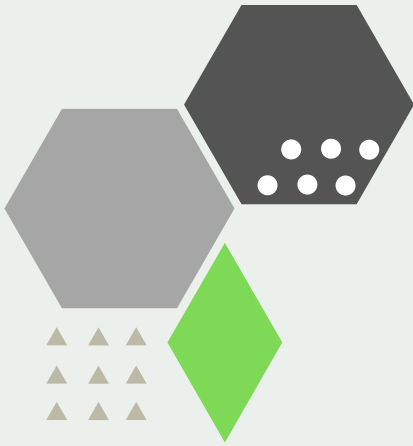
La plateforme travaille en lien avec les partenaires du territoire pour l'orientation des publics mais également pour renforcer le suivi des parcours de mobilité.

Les partenaires sont variés :

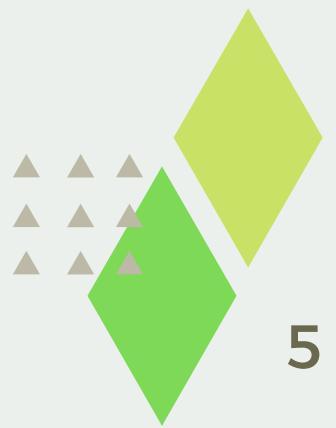
- les Missions Locales
- les Pôle Emploi
- les associations
- les services sociaux municipaux et départementaux
- les établissements scolaires
- les services emploi communaux
- les ESAT

....





Le conseil en mobilité





DIAGNOSTIC MOBILITÉ

DURÉE: 1H30/2H

Objectifs

Evaluer les capacités, les difficultés et les freins liés à la mobilité de la personne
Identifier les besoins de mobilité au regard du projet socioprofessionnel
Définir et valider un projet individuel de mobilité à court, moyen et long terme

Contenu

Entretien individuel et passage de tests afin d'évaluer :

- Comment l'utilisateur appréhende sa mobilité,
- Ses besoins tant au niveau personnel que professionnel,
- Ses freins à la mobilité,
- Son niveau de repérage dans l'espace, dans le temps et sur le territoire géographique,
- Ses connaissances : lire, écrire et compter



DIAGNOSTIC PERMIS

DURÉE: 3H

Objectifs

Evaluer les compétences, les freins et les besoins du bénéficiaire afin de faire un pronostic concernant la faisabilité du projet permis et la durée prévisionnelle de la formation.

Contenu

- Entretien individuel
- Test écrit
- Evaluation de conduite

DURÉE: 3H30 À 7H

DÉPLACEMENT ACCOMPAGNÉ

Objectifs

Permettre au bénéficiaire de repérer un itinéraire qu'il aura ensuite à faire seul, lui permettre d'évaluer le temps nécessaire à son déplacement ainsi que son coût.

Lever les angoisses liées à l'utilisation des transports en commun

Profiter du temps partagé pour échanger et mieux connaître le bénéficiaire*

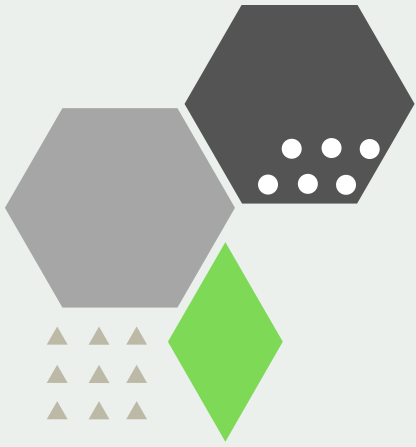
Acquisition d'une mobilité autonome

Contenu

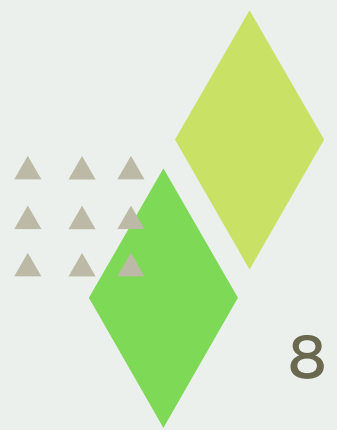
- Repérage du trajet sur plan
- Accompagnement physique d'un bénéficiaire
- Mise en œuvre de moyens mémo-techniques et de points de repère pour que le bénéficiaire puisse refaire le trajet seul

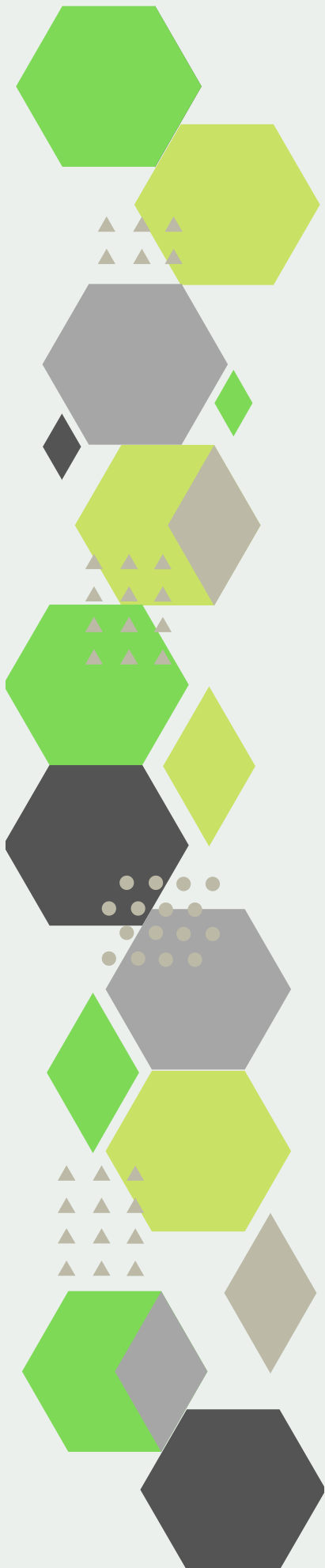
LES FRAIS DE DÉPLACEMENT DU BÉNÉFICIAIRE ET DE L'ACCOMPAGNATEUR SONT À LA CHARGE DE L'ASSOCIATION.





Les formations collectives à la mobilité





Les formations collectives sont basées sur la pédagogie active et la mise en application.

PRÉ-REQUIS :

maîtrise de la langue française lue et parlée

DURÉE :

de 2 à 3 heures selon la thématique



PRÉPARER SON DÉPLACEMENT

DURÉE: 3H

GROUPE: 6 PERS MAX

Objectifs

Apprendre à construire un itinéraire à pied, en transport en commun ou en voiture.

Contenu

- Lecture de plans, de cartes, de tableaux horaires
- Identification des différentes solutions de mobilité en fonction de l'itinéraire
- Repérage et déchiffrage des différents panneaux et écrans d'informations
- Redéfinir l'itinéraire en fonction des circonstances
- Adapter la solution de mobilité à son budget



DURÉE: 3H

GROUPE: 6 PERS MAX

INFORMATIQUE ET DÉPLACEMENT

Objectifs

Apprendre à utiliser les sites de transports interurbains et les sites de calcul d'itinéraire.

Contenu

- Découverte des sites de transport individuel et en commun
- Utilisation du calcul d'itinéraire (évaluation distances, temps, coût, différents modes de transports disponibles)
- Lecture de plan en ligne
- Découverte de « Google Maps »

PRÉ-REQUIS : COMPÉTENCES DE BASE EN INFORMATIQUE ET INTERNET

CONNAÎTRE SON ENVIRONNEMENT

DURÉE: 3H

GROUPE: 6 PERS MAX

Objectifs

Savoir se repérer dans sa ville ou son département

Connaître son territoire

Connaître les différentes institutions et lieux ressources, leurs fonctions et leurs localisations.

Savoir se rendre dans ces lieux

Savoir rechercher les informations clés (jours et horaires d'ouverture...)

Contenu

- Informations sur les institutions et les lieux ressources
- Repérage de ces sites sur des plans papier et en ligne
- Définitions des itinéraires (évaluation distances, des moyens de transports à disposition, temps de trajet et coût)

PRÉ-REQUIS : COMPÉTENCES DE BASE EN INFORMATIQUE ET INTERNET



GESTION BUDGÉTAIRE

DURÉE: 2H

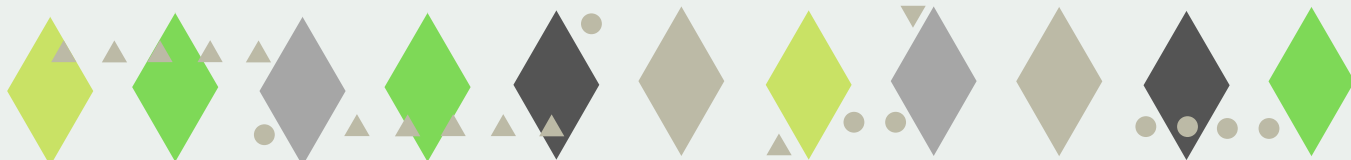
GROUPE: 8 PERS MAX

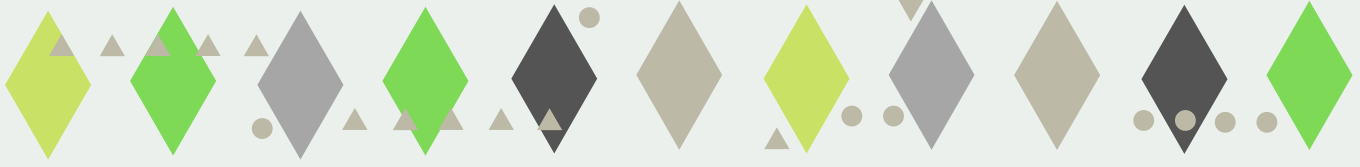
Objectifs

Appréhender le coût des différentes formes de mobilité et les intégrer dans son budget.

Contenu

- Comparer le coût des différents modes de déplacement
- Connaître le coût des formations aux permis de conduire (AM 2 et 4 roues et permis B) et établir un prévisionnel.
- Connaître les frais d'achat, d'assurance et d'entretien des véhicules (vélos, véhicules motorisés 2 et 4 roues, avec ou sans permis)
- Connaître les aides financières disponibles





DURÉE: 2H

GROUPE: 8 PERS MAX

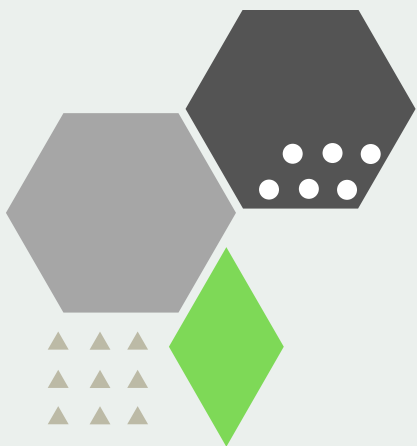
ACHETER UN VÉHICULE

Objectifs

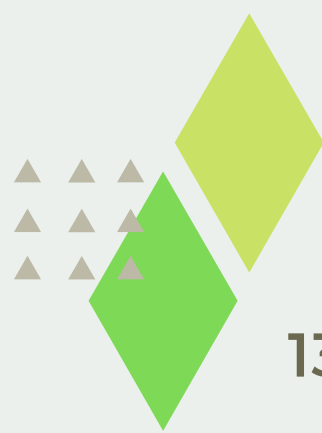
Appréhender le coût d'un véhicule motorisé, comparer les lieux d'achat et connaître les solutions alternatives.

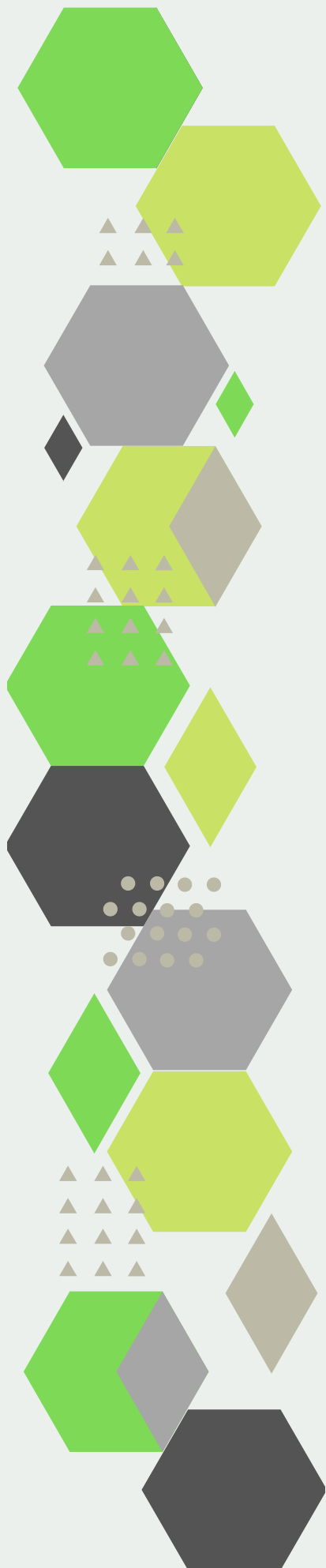
Contenu

- Connaître les frais d'achat, d'assurance et d'entretien des véhicules (vélos, véhicules motorisés 2 et 4 roues, avec ou sans permis)
- Connaître les lieux d'achat sécurisés
- Connaître les aides financières disponibles
- Connaître les différents modes de financements
- Connaître les solutions alternatives telles que la location.



Les formations collectives à l'éducation routière





Les formations collectives sont basées sur la pédagogie active et la mise en application.

PRÉ-REQUIS :

maîtrise de la langue française lue et parlée

DURÉE :

de 2 à 3 heures selon la thématique



SENSIBILISATION A LA SÉCURITE ROUTIÈRE

DURÉE: 3H

GROUPE: 25 MAX

TOUS PUBLICS

Objectifs

Sensibiliser aux risques sur la route : usage du téléphone, vitesse, alcool, médicaments, stupéfiants... Les interventions sont adaptées à l'âge du public, enfant, adolescent ou adulte.

Contenu

- Visionnage de documentaires proposés par les compagnies d'assurances, les préfetures...
- Mise en pratique ludique (mise en place de parcours, lunettes de déformation de vision, jeux de société...)
- Retours d'expériences et débats entre les participants



PRÉPARATION DE L'ASR

DURÉE: 7H

GROUPE: 10 MAX

PUBLIC VISÉ : POUR LES PERSONNES NÉES APRÈS 1988, L'ASR (ATTESTATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE) EST INDISPENSABLE POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION PRATIQUE DU PERMIS CONDUIRE CATÉGORIES AM ET B

Objectifs

L'acquisition de connaissances théoriques des règles de sécurité routière en vue de l'obtention de l'ASR.

Contenu

- Cours théoriques
- Entraînement sur les questionnaires d'examen
- Corrections dynamiques

POST-PERMIS

DURÉE: 7H

GROUPE: 6 MIN - 10 MAX

PUBLIC VISÉ : LES TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE

LA FORMATION EST À EFFECTUER ENTRE LE DÉBUT DU 6ÈME MOIS ET LA FIN DU 12ÈME QUI SUIVENT L'OBTENTION DU TITRE (DÉLAI STRICT).

LES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE FORMATION (QUI RELÈVE DU VOLONTARIAT) VERRONT EN CONTREPARTIE LEUR PÉRIODE PROBATOIRE RÉDUITE DE 3 À 2 ANS, SOUS RÉSERVE DE N'AVOIR COMMIS AUCUNE INFRACTION DONNANT LIEU À RETRAIT DE POINTS.

Objectifs

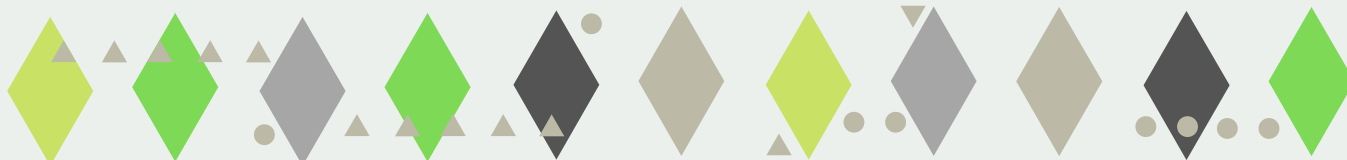
Susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et sur leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

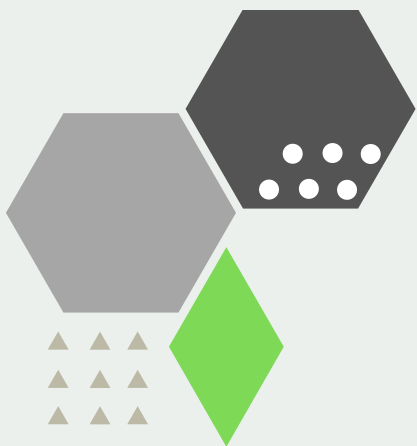
Contenu

Un enseignant de la conduite spécialement formé est responsable de l'animation de la formation. Son contenu, élaboré par des spécialistes de la sécurité routière, fait l'objet d'un arrêté pour garantir un programme homogène sur l'ensemble du territoire français.

Le stage de 7 heures comprend 2 temps :

- Une phase visant à l'amélioration et la gestion des situations de conduite complexes : le formateur utilise un questionnaire d'auto-évaluation rempli par chaque stagiaire. Grâce à ces données individuelles, il interroge le groupe sur leurs différentes problématiques en tant que jeunes conducteurs.
- La seconde phase se concentre sur les stratégies de mobilité. Elle consiste à amener les stagiaires à rendre leurs déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables. Le formateur va amener les stagiaires à prendre conscience de leurs attitudes au volant, à mieux prendre en compte les principes de sécurité routière et à les sensibiliser aux dangers de la route et aux situations à risques.





Les formations individuelles à l'éducation routière





PERMIS B

TARIF :

DEVIS PROPOSÉ APRÈS LES ÉVALUATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES ET EN FONCTION DES AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS :

- ÊTRE ÂGÉ AU MINIMUM DE 17 ½ ANS
- NE PAS AVOIR DE CONTRE-INDICATIONS MÉDICALES
- ÊTRE EN POSSESSION DE DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET DE DOMICILIATION À JOUR
- MAÎTRISER LA LANGUE FRANÇAISE PARLÉE ET LUE

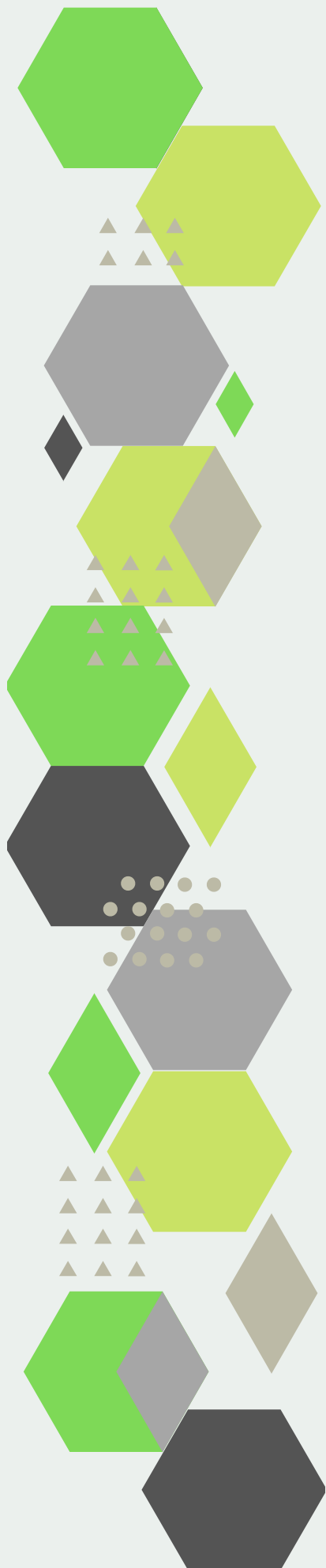
Objectifs

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

Contenu

La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- 1) Une évaluation de départ détermine le nombre d'heures de conduite vraisemblablement nécessaires et le coût prévisionnel de la formation.
- 2) Une formation théorique :
Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements/dépassements, arrêts/stationnements, visibilité/éclairage, conduite pratique, éco-conduite, usagers vulnérables/partage de l'espace public, prise de conscience des risques et sanctions.
- 3) Une formation pratique de 20 heures minimum composée de 4 blocs (Maîtriser le maniement du véhicule, Appréhender la route, Circuler dans des conditions difficiles et partager la route, Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique).



En marge de la formation

« Permis B »,

3 formations comprises dans
le forfait sont proposées en
fonction du profil des
bénéficiaires.

Elles sont dispensées
gratuitement pour les élèves
inscrits au sein de la
plateforme.

PRÉPARATION À L'APPRENTISSAGE DU CODE DE LA ROUTE

DURÉE: 12H
GROUPE: 3 PERS MAX

Objectifs

Vise à préparer les élèves à l'apprentissage théorique. Elle permet l'acquisition des compétences clés.

Contenu

- Linguistique : le vocabulaire spécifique du code de la route et la compréhension des consignes écrites.
- Mathématiques : calcul de distance, de consommation...
- Cognitif et mémorielle : apprendre à apprendre, observation, orientation...



CODE BLANC

DURÉE: 1H
GROUPE: 5 MAX

Objectifs

Permettre aux élèves de mesurer leurs niveaux de connaissances et leurs marges de progression tout en appréhendant le stress et les impératifs d'un examen.

Contenu

- Série type de 40 questions
- Correction active



PRÉPARATION THÉORIQUE À L'EXAMEN PRATIQUE

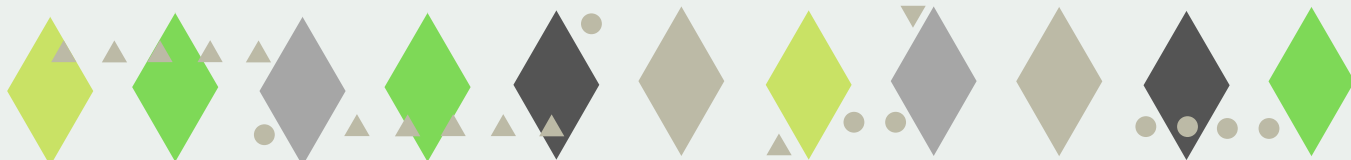
DURÉE: 2H
GROUPE: 5 PERS MAX

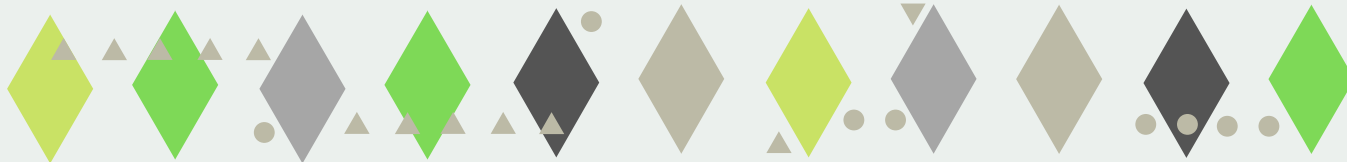
Objectifs

Préparer les candidats sur le point d'être présentés à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Contenu

- Tenue vestimentaire et hygiène
- Comportements à adopter face à l'inspecteur
- Rappel du déroulement de l'examen
- Révision des notions théoriques





DURÉE: 7H

PERMIS AM 2 ROUES

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS : POUR LES PERSONNES NÉES À PARTIR DU 01/01/1988, AVOIR MINIMUM 14 ANS ET ÊTRE TITULAIRE DE L'ASSR OU DE L'ASR

Objectifs

Passage permis AM nécessaire à la conduite d'un cyclomoteur de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ et dont la vitesse est limitée par construction à 45 km/h.

Contenu

La formation s'organise autour de 5 séquences :

1. Echange sur les représentations individuelles de la conduite (30 minutes)
2. Formation à la conduite hors circulation (1 heure minimum)
3. Code de la route et circulation (30 minutes)
4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)



DURÉE: 8H SUR 2 JOURS

PERMIS AM 4 ROUES

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS : POUR LES PERSONNES NÉES À PARTIR DU 01/01/1988, AVOIR MINIMUM 14 ANS ET ÊTRE TITULAIRE DE L'ASSR OU DE L'ASR

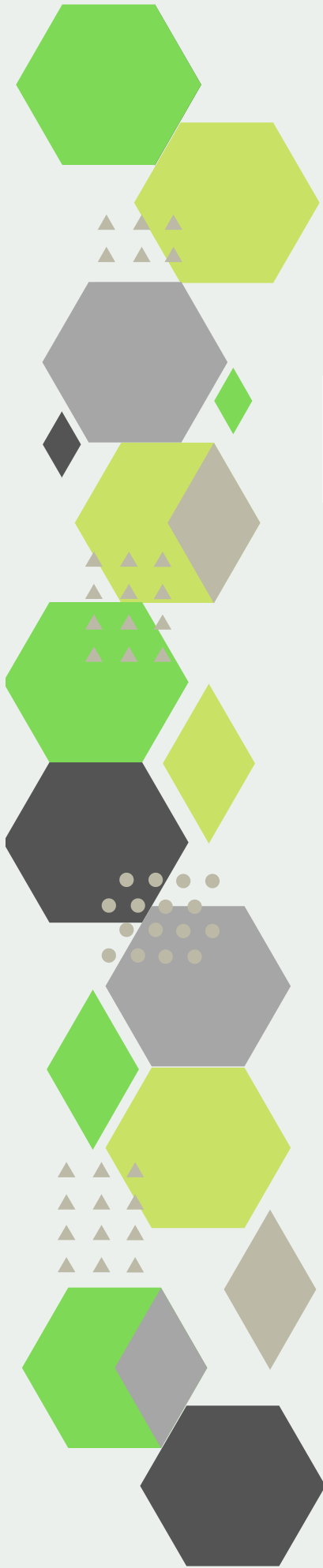
Objectifs

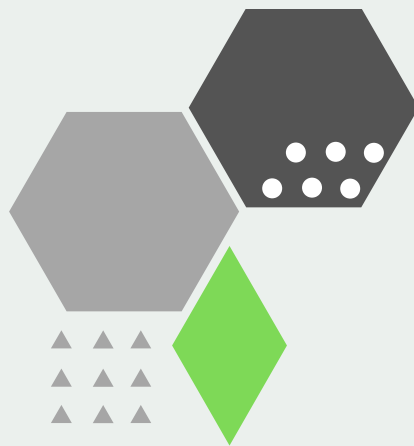
Passage du permis AM permettant la conduite d'un quadricycle léger (voiture sans permis).

Contenu

La formation s'organise autour de 5 séquences :

1. Echange sur les représentations individuelles de la conduite (30 minutes)
2. Formation à la conduite hors circulation (1 heure minimum)
3. Code de la route et circulation (30 minutes)
4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)





Association AIGUILLAGE
Plateforme de mobilité
Immeuble Altis, 40-42 Rue Gabriel Péri,
95130 Le Plessis Bouchard.
Téléphone : 07 63 73 07 69 (ou 09 50 03 06 80)
E-mail : aiguillage.ps95@gmail.com
Site internet : aiguillage-association.fr
Page fb : AssociationAiguillage